

# «Ce film, on l’a fait pour notre fils»

**DOCUMENTAIRE • «Un ange passé trop vite» retrace le parcours sur le chemin du deuil de Lucie et Gérard Gummy, qui ont perdu leur enfant à l’âge de 22 ans.**

Valérie Duby

Dix ans. Dix ans déjà que Johann, 22 ans, a perdu la vie dans un accident d’ULM près de Contamines sur Arve, en France voisine. Le jeune homme, passionné d’images, se retrouve au cœur d’un documentaire qui vient de sortir. *Un ange passé trop vite* traite du sujet sacré que représente la perte d’un enfant. «Ce film, on l’a fait pour lui, c’est une manière de lui rendre hommage», explique Lucie Gummy, la maman de Johann.

**Non-dit et famille brisée**

Produit par Troubadour Films, le documentaire débute par les dernières images du jeune homme, prises le 18 mai 2008, quelques minutes avant le drame. «En réalisant ce film, j’ai découvert que parler de la mort, laquelle fait partie intégrante de la vie, est simplement tabou. Il y a une sorte d’anesthésie générale à l’égard de la douleur provoquée par la perte d’un être cher», constate Nasser Bakhti, le réalisateur et producteur suisse qui a connu

Johann de son vivant et dont le nom est associé à la série *Romans d’ados, Romans d’adultes*. *Un ange passé trop vite* ne raconte pas que la souffrance et la reconstruction des Gummy. On découvre le parcours d’autres couples ayant perdu un enfant et qui se retrouvent au sein de l’association Arc-en-Ciel. On comprend, à travers d’émouvants témoignages, à quel point la douleur peut briser, diviser une famille, parfois simplement par des non-dits.

**«Beaucoup de souvenirs»**

Lucie et Gérard Gummy se sont «mis à nu» dans cette aventure qu’ils viennent de découvrir au cinéma. Au cours du tournage, ils sont passés par «toutes sortes de phases; beaucoup de souvenirs sont remontés». Au final, *Un ange passé trop vite* les a fait avancer. Et, ensem-



Les parents de Johann (médaillon) se sont «mis à nu» dans ce documentaire. TROUBADOUR FILMS

ble, le couple assiste à toutes les avant-premières dans les cinémas romands. Une citation du poète Alfred de Musset, choisie par le réalisateur Nasser Bakhti à la fin du film, illustre bien le parcours des parents de Johann: «Je ne sais

pas où je vais; mais je marche mieux quand ma main serre la tienne.» ■

**Projection à Genève aux Scala le 23 janvier à 19h30 et au Grütli le 5 février à 19h. Renseignements sur [www.un-ange-passe-le-film.com/](http://www.un-ange-passe-le-film.com/)**



CHRISTIAN BONZON

## Vos réactions

«64 ans, amputé, obligé de retravailler» (GHI 17.01.19)

**Monde à l’envers**

Comme d’habitude, c’est le monde à l’envers! Ceux qui se comportent mal, on les protège, ceux qui se sont bien comportés, on les ennuie. C’est honteux. [Béatrice Rossiaud via FB](#)

**Lamentable**

Et tous ces fonctionnaires payés pour enquiquiner ce pauvre bougre. Quel gâchis! C’est lamentable de traiter les gens ainsi. [Anthony Anthéia Ioannidès via FB](#)

**Réactions espérées**

In vraisemblable. Le comportement du médecin ou de ceux qui ont pris la décision est abject. J’espère qu’il va y

avoir des réactions et un retournement de situation. Une honte.

[Pierre E. Genecand via FB](#)

**Marcher sur la tête**

C’est plus que triste ce qui arrive à mon ami Pierre Sella! Nous marchons sur la tête à Genève!

[Christo Ivanov via FB](#)

**Jeunes glandeurs**

Ils feraient mieux de faire travailler les jeunes glandeurs.

[Rose-marie Aubort via FB](#)

**Le peuple a voté**

Oui c’est inadmissible, mais n’oublions pas que le peuple a voté,

sinon ces catastrophes ne seraient pas possibles!

[Ma Nou Alias Manoucréa via FB](#)

**Honte à nous!**

Où va la Suisse bon sang. Honte à nous! Et on parle des autres pays.

[Andre Festa FB](#)



Extraits tirés de vos réactions sur la page Facebook de GHI

## Commentaire

Valérie Duby

### Mort d’un enfant: émouvant message d’amour

Parce qu’il touche à un sujet tabou dans nos sociétés, parce qu’il nous oblige à penser au pire, *Un ange passé trop vite* est un film qui doit être vu. Parce que l’on comprend, dans ce documentaire, que l’on est obligé de «faire avec la mort», de vivre avec ce sentiment d’injustice que constitue la perte d’un enfant, qu’il décède de maladie ou par accident. Parce que malgré tout, il va falloir survivre, même comme des zombies et, petit à petit, remonter la pente. Cicatriser. Pouvoir à nouveau regarder les fleurs, le soleil et les enfants, ceux des autres. Pouvoir évoquer cet amour intemporel avec son entourage alors que ce dernier, par maladresse, par peur ou par pudeur, n’ose pas évoquer le drame. On ne sait pas parler de la mort dans nos sociétés. Encore moins de celle d’un enfant parce que ce n’est pas dans le cours de la vie, dans «le cours des choses» comme on dit. *Un ange passé trop vite* nous délivre ici un émouvant message d’amour. C’est, comme le relève son réalisateur, «un film sur la mort qui nous apprend à aimer la vie et à réfléchir à la simplicité du bonheur». Un message à ne pas laisser passer.

## Assurance dentaire obligatoire?

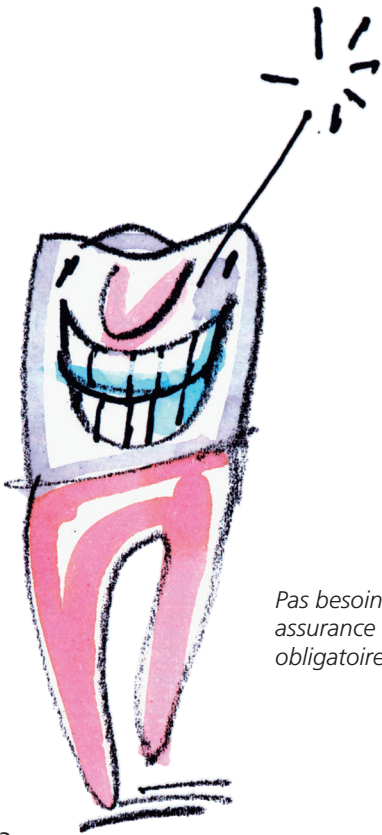
# A nous tous de garantir le libre choix du traitement.

**Ne détruisons pas ce qui fonctionne:**  
*Le 10 février, rejetons l’initiative!*

Aujourd’hui, le patient et le médecin-dentiste choisissent le traitement d’un commun accord en tenant compte des besoins du patient. Il n’en va plus de même lorsqu’une assurance doit

rembourser les frais qui résultent de ces soins. Cette dernière a dès lors aussi un droit de regard sur ce qui se passe dans la bouche du patient. Le libre choix thérapeutique n’est donc plus garanti.

Quels seraient les soins remboursés? Le seraient-ils en totalité? Dans le cas contraire, à combien se monteraient la franchise et la quote-part? Qui prendrait ces décisions? Personne ne le sait!



Pas besoin d’une assurance dentaire obligatoire.

# SSO

[www.sso.ch](http://www.sso.ch) Nos médecins-dentistes.

PUB

Société suisse des médecin-dentistes, Case postale, 3001 Berne

GHI

